



18 juin 2013

(13-3171)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**PROJET DE PROGRAMME DE L'ATELIER SUR LES POSSIBILITÉS ET  
LES PROBLÈMES D'ACCÈS AUX MARCHÉS LIÉS AUX MESURES SPS**

**NOTE DU SECRÉTARIAT<sup>1</sup>**

1. Le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce organise un atelier spécial sur les possibilités et les problèmes d'accès aux marchés liés aux mesures SPS qui se tiendra à Genève (Suisse) le lundi 14 octobre 2013. Cet atelier sera suivi de séances de formation avec les participants au cours SPS avancé de 2013, le mardi 15 octobre, et de réunions informelles et formelles du Comité SPS, qui se dérouleront du mercredi 16 octobre jusqu'au vendredi 18 octobre. Tous les représentants des Membres, observateurs et organisations ayant le statut d'observateur sont invités à prendre part à l'atelier le 14 octobre, ainsi qu'aux réunions ultérieures du Comité.

2. Le document G/SPS/GEN/997/Rev.3 contient des renseignements détaillés sur l'atelier et les modalités d'inscription. Le 7 juin 2013, date de clôture des inscriptions, plus de 250 candidatures avaient été reçues. Avec l'aide financière du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD), l'OMC parrainera la participation d'une cinquantaine de fonctionnaires en provenance de pays en développement Membres et observateurs. Le Secrétariat sélectionnera les participants à parrainer parmi les candidatures des fonctionnaires ayant déjà assisté au cours SPS avancé.

3. L'atelier se veut une activité hautement interactive axée, en particulier, sur l'expérience acquise par les personnes dont la participation est financée et les autres intervenants lorsqu'il s'est agi de relever les défis de l'accès aux marchés propres au secteur SPS. Il leur offrira une tribune ouverte et unique pour débattre et confronter leurs expériences dans le but de définir des éléments communs et de tirer des enseignements. À chaque séance, un intervenant sera invité à faire brièvement état d'une expérience révélatrice. Le modérateur adressera les questions aux intervenants désignés et à l'auditoire en général afin de mettre l'accent sur des expériences particulières et de présenter des conclusions et des recommandations, le cas échéant, à la fin de chacune des séances.

4. On trouvera ci-après le programme proposé pour l'atelier. Les délégations qui auraient des observations particulières à formuler au sujet de ce programme sont invitées à les communiquer à l'OMC (courriel: [hanna.vitikkala@wto.org](mailto:hanna.vitikkala@wto.org)) d'ici au 26 juillet 2013. Pour toute question concernant l'atelier, veuillez-vous adresser à Mme Hanna Vitikkala (tél.: +(41 22) 739 6544; fax: +(41 22) 739 5760; courriel: [hanna.vitikkala@wto.org](mailto:hanna.vitikkala@wto.org)).

---

<sup>1</sup> Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

## PROJET DE PROGRAMME

### ATELIER SUR LES POSSIBILITÉS ET LES PROBLÈMES D'ACCÈS AUX MARCHÉS LIÉS AUX MESURES SPS LUNDI, 14 OCTOBRE 2013, SALLE DU CONSEIL

10 heures-10h15	Aperçu et objectifs de l'atelier Intervenant: Secrétariat de l'OMC (à confirmer)
10h15-13 heures	<p><u>Séance 1: Les différents rôles que peuvent jouer les pouvoirs publics pour améliorer les conditions d'accès aux marchés dans le domaine SPS</u></p> <p>Lors de cette séance, des fonctionnaires expliqueront, à l'aide de cas d'expérience concrète<sup>2</sup>, la façon dont ils ont abordé les problèmes d'accès aux marchés liés aux mesures SPS dans le cadre de leur travail. Cette séance a pour objet de définir les facteurs qui sont essentiels pour créer des conditions d'accès aux marchés et les améliorer (comme l'harmonisation et l'établissement d'objectifs communs avec les pouvoirs publics) et de montrer comment des actions individuelles peuvent être déterminantes à cet égard.</p>
13 heures-15 heures	Pause déjeuner
15 heures-16h15	<p><u>Séance 2: Le rôle de la collaboration entre le secteur public et le secteur privé dans l'amélioration des conditions d'accès aux marchés dans le domaine SPS</u></p> <p>Lors de cette séance, les intervenants examineront, en s'appuyant de nouveau sur des cas d'expérience concrète, le rôle que des partenariats entre des organismes publics et le secteur privé peuvent jouer pour faciliter l'accès aux marchés dans le domaine SPS. Cette séance réunira des intervenants provenant du secteur public et du secteur privé et permettra donc d'exposer différents points de vue sur les facteurs qui motivent ces partenariats, les diverses modalités de partenariat, les domaines couverts, les objectifs, les défis relevés et les enseignements tirés. À la lumière de ces discussions, les participants à la séance tenteront de définir quelques-unes des principales caractéristiques des accords de partenariat qui ont été couronnés de succès.</p>
16h15-17h45	<p><u>Séance 3: Le rôle de la coopération technique dans l'amélioration des conditions d'accès aux marchés dans le domaine SPS</u></p> <p>Lors de cette séance, les intervenants expliqueront, en s'aidant là encore de cas d'expérience concrète, la façon dont les projets de coopération technique peuvent contribuer à créer des conditions d'accès aux marchés dans le domaine SPS et à les améliorer. Cette séance sera l'occasion d'examiner différentes modalités de projets, les partenaires de développement intéressés, les résultats des projets, etc., en vue de définir les facteurs dont les bénéficiaires et les donateurs devraient tenir compte lorsqu'ils évaluent les besoins en matière de renforcement des capacités SPS, qu'ils conçoivent des projets et qu'ils les exécutent, afin d'optimiser les retombées de ces projets en termes d'accès aux marchés.</p>
17h45-18 heures	Remarques finales et récapitulation de l'atelier

<sup>2</sup> Les cas d'expérience s'inspirent des plans d'action mis au point par les personnes dont la participation est financée (lesquels ont été élaborés pendant le cours SPS avancé et la phase de mise en œuvre ultérieure) ainsi que d'autres expériences pertinentes.